

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 22 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Estelle MORIO, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Chantal DEMANGEON à M. Bernard BASTIER
M. Henri-Philippe LAMY à M. Pierre-Yves LE GROGNEC
M. Patrick GUILBAUDEAU à Joël DANIEL
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	15 mars 2022
Date de l'affichage	16 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

**2022 29 35ème anniversaire du comité de jumelage Guidel Carrigaline :
subvention exceptionnelle**

Rapporteur : JJ. Marteil

Dans le cadre du 35ème anniversaire du jumelage Guidel Carrigaline, 41 guidémois se rendront du 7 au 15 mai 2022 en Irlande et profiteront de ce voyage pour participer à la Fête de la Bretagne célébrée à Galway.

Deux représentants du conseil seront du voyage. Traditionnellement, les voyages étaient pris en charge par la ville en totalité, puisqu'ils étaient sollicités pendant le voyage pour la représenter.

Cette fois, il est proposé de prendre en charge, uniquement la moitié du prix du voyage soit 750 €, considérant que le reste du temps, ils seront libres.

Comme expliqué lors de la précédente commission culture, en raison de la crise sanitaire, toutes les familles ne pourront pas être accueillies (contrairement à la pratique) dans les familles irlandaises. Des chambres ont donc été réservées dans le seul hôtel de Carrigaline, qui est assez couteux.

Par ailleurs, le prix pour le transport (bus et bateau) a subi une forte hausse. Il y aura également des manifestations organisées sur place pour fêter ce 35ème anniversaire.

L'ensemble de ces éléments conduit à un coût élevé du voyage répercuté aux participants.

Néanmoins, le comité de jumelage demande une participation financière exceptionnelle de la commune pour cette occasion à hauteur de 3 000 € pour l'aider dans cette organisation.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € au comité de jumelage Guidel Carrigaline ainsi que la prise en charge de 50% du montant du voyage des 2 élus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission culture, animations, jumelage et manifestations du 08 mars 2022,

DECIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € au comité de jumelage Guidel Carrigaline

DECIDE l'attribution d'une subvention complémentaire de 750 € au comité de jumelage Guidel Carrigaline afin de participer à hauteur de 50% au coût du voyage de deux élus représentant la commune lors de ce séjour

Adopté par 28 voix pour – 5 abstentions (BASTIER Bernard qui a procuration de DEMANGEON Chantal, LEMARCHAND Didier, SALVAR Jean-François, MORIO Estelle).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 23 Mars 2022
Le Maire,
Joël DANIEL

